

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ARLYSERE**

(2, Avenue des Chasseurs Alpins 73200 ALBERTVILLE)

**BUDGET
REGIE AUTONOMIE FINANCIERE
VALORISATION DES DECHETS
REOM**

N° SIRET : 20006899700036

**COMPTE ADMINISTRATIF
2022**

NOMENCLATURE : M40

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	37
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	42
A8.3 - Opérations liées aux cessions	43
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	60

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

64

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	820 957,07	G	830 186,96	G-A	9 229,89
	Section d'investissement	B	65 945,80	H	38 534,31	H-B	-27 411,49

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	112 214,87 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	378 056,69 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	886 902,87	Q= G+H+I+J	1 358 992,83	=Q-P	472 089,96

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement		F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	820 957,07	= G+I+K	942 401,83		121 444,76
	Section d'investissement	= B+D+F	65 945,80	= H+J+L	416 591,00		350 645,20
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	886 902,87	= G+H+I+J+K+L	1 358 992,83		472 089,96

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

CA ARLYSERE - VALORISATION DECHETS - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	423 670,00	373 666,46	0,00	0,00	50 003,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	145 000,00	138 874,95	0,00	0,00	6 125,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	284 000,00	276 453,06	0,00	0,00	7 546,94
Total des dépenses de gestion courante		852 670,00	788 994,47	0,00	0,00	63 675,53
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	93 544,87	3 352,77	0,00	0,00	90 192,10
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		946 214,87	792 347,24	0,00	0,00	153 867,63
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 000,00	28 609,83			46 390,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		75 000,00	28 609,83			46 390,17
TOTAL		1 021 214,87	820 957,07	0,00	0,00	200 257,80
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 000,00	1 859,60	0,00	0,00	5 140,40
70	Ventes produits fabriqués, prestations	895 600,00	819 416,91	0,00	0,00	76 183,09
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	4 420,94	0,00	0,00	-2 420,94
Total des recettes de gestion courante		904 600,00	825 697,45	0,00	0,00	78 902,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	134,06	0,00	0,00	-134,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		904 600,00	825 831,51	0,00	0,00	78 768,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 400,00	4 355,45			44,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 400,00	4 355,45			44,55
TOTAL		909 000,00	830 186,96	0,00	0,00	78 813,04
Pour information		112 214,87				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	383 496,34	0,00	0,00	383 496,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 070,35	60 500,35	0,00	3 570,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	447 566,69	60 500,35	0,00	387 066,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 090,00	1 090,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 090,00	1 090,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	448 656,69	61 590,35	0,00	387 066,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 400,00	4 355,45		44,55
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 400,00	4 355,45		44,55
	TOTAL	453 056,69	65 945,80	0,00	387 110,89
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	75 000,00	28 609,83		46 390,17
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	75 000,00	28 609,83		46 390,17
	TOTAL	75 000,00	38 534,31	0,00	36 465,69
	Pour information	378 056,69			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Résultats budgétaires de l'exercice

55506 - VALORISATION DECHETS ARLYSERE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	453 056,69	1 021 214,87	1 474 271,56
Titres de recette émis (b)	38 534,31	833 176,10	871 710,41
Réductions de titres (c)		2 989,14	2 989,14
Recettes nettes (d = b - c)	38 534,31	830 186,96	868 721,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	453 056,69	1 021 214,87	1 474 271,56
Mandats émis (f)	65 945,80	824 352,38	890 298,18
Annulations de mandats (g)		3 395,31	3 395,31
Depenses nettes (h = f - g)	65 945,80	820 957,07	886 902,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	27 411,49	9 229,89	18 181,60
(h - d) Déficit			

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	373 666,46		373 666,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 874,95		138 874,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	276 453,06		276 453,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 352,77	0,00	3 352,77
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	28 609,83	28 609,83
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	792 347,24	28 609,83	820 957,07

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	820 957,07
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 090,00	4 355,45	5 445,45
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	60 500,35	0,00	60 500,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	61 590,35	4 355,45	65 945,80

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	65 945,80
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 859,60		1 859,60
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	819 416,91		819 416,91
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 420,94		4 420,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	134,06	4 355,45	4 489,51
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	825 831,51	4 355,45	830 186,96

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	112 214,87
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	942 401,83
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	9 924,48	0,00	9 924,48
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		28 609,83	28 609,83
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	9 924,48	28 609,83	38 534,31

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	378 056,69
---	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	416 591,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	423 670,00	373 666,46	0,00	0,00	50 003,54
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 800,00	72,79	0,00	0,00	1 727,21
6066	Carburants	18 000,00	17 596,36	0,00	0,00	403,64
6068	Autres matières et fournitures	13 000,00	1 864,38	0,00	0,00	11 135,62
611	Sous-traitance générale	272 500,00	252 097,28	0,00	0,00	20 402,72
6135	Locations mobilières	40 000,00	43 748,64	0,00	0,00	-3 748,64
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	288,00	0,00	0,00	-288,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	31 000,00	25 716,88	0,00	0,00	5 283,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	10 000,00	2 342,40	0,00	0,00	7 657,60
6168	Autres	6 800,00	4 652,78	0,00	0,00	2 147,22
6238	Divers	11 170,00	15 426,00	0,00	0,00	-4 256,00
6248	Divers	11 000,00	9 450,32	0,00	0,00	1 549,68
6256	Missions	0,00	122,50	0,00	0,00	-122,50
6262	Frais de télécommunications	700,00	17,50	0,00	0,00	682,50
627	Services bancaires et assimilés	200,00	270,63	0,00	0,00	-70,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	145 000,00	138 874,95	0,00	0,00	6 125,05
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	353,08	0,00	0,00	-353,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 592,45	0,00	0,00	-1 592,45
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	212,11	0,00	0,00	-212,11
6411	Salaires, appointements, commissions	145 000,00	74 306,85	0,00	0,00	70 693,15
6413	Primes et gratifications	0,00	16 204,34	0,00	0,00	-16 204,34
64141	Indemnité inflation	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
6415	Supplément familial	0,00	2 238,06	0,00	0,00	-2 238,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	7 183,18	0,00	0,00	-7 183,18
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	22 651,87	0,00	0,00	-22 651,87
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	765,00	0,00	0,00	-765,00
648	Autres charges de personnel	0,00	13 168,01	0,00	0,00	-13 168,01
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	284 000,00	276 453,06	0,00	0,00	7 546,94
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	6 244,62	0,00	0,00	-4 244,62
658	Charges diverses de gestion courante	280 000,00	270 208,44	0,00	0,00	9 791,56
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		852 670,00	788 994,47	0,00	0,00	63 675,53
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	93 544,87	3 352,77	0,00	0,00	90 192,10
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	3 352,77	0,00	0,00	-1 352,77
678	Autres charges exceptionnelles	91 544,87	0,00	0,00	0,00	91 544,87
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		946 214,87	792 347,24	0,00	0,00	153 867,63
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	75 000,00	28 609,83			46 390,17
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	75 000,00	28 609,83			46 390,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		75 000,00	28 609,83			46 390,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 000,00	28 609,83			46 390,17
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 021 214,87	820 957,07	0,00	0,00	200 257,80
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

CA ARLYSERE - VALORISATION DECHETS - CA - 2022

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 68112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	7 000,00	1 859,60	0,00	0,00	5 140,40
64198	Autres remboursements	7 000,00	1 659,60	0,00	0,00	5 340,40
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	895 600,00	819 416,91	0,00	0,00	76 183,09
706	Prestations de services	895 600,00	819 416,91	0,00	0,00	76 183,09
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	4 420,94	0,00	0,00	-2 420,94
7588	Autres	2 000,00	4 420,94	0,00	0,00	-2 420,94
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		904 600,00	825 697,45	0,00	0,00	78 902,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	134,06	0,00	0,00	-134,06
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	134,06	0,00	0,00	-134,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		904 600,00	825 831,51	0,00	0,00	78 768,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 400,00	4 355,45			44,55
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 400,00	4 355,45			44,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 400,00	4 355,45			44,55
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		909 000,00	830 186,96	0,00	0,00	78 813,04
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		112 214,87				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	383 496,34	0,00	0,00	383 496,34
2188	Autres immobilisations corporelles	383 496,34	0,00	0,00	383 496,34
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	64 070,35	60 500,35	0,00	3 570,00
2313	Constructions	64 070,35	60 500,35	0,00	3 570,00
	Total des dépenses d'équipement	447 566,69	60 500,35	0,00	387 066,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 090,00	1 090,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 090,00	1 090,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 090,00	1 090,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	448 656,69	61 590,35	0,00	387 066,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 400,00	4 355,45		44,55
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	4 400,00	4 355,45		44,55
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	1 400,00	1 400,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 000,00	2 955,45		44,55
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 400,00	4 355,45		44,55
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	453 056,69	65 945,80	0,00	387 110,89
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
10222	FCTVA	0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	9 924,48	0,00	-9 924,48
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	75 000,00	28 609,83		46 390,17
28154	Matériel industriel	75 000,00	13 797,05		61 202,95
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	10 798,00		-10 798,00
28188	Autres	0,00	4 014,78		-4 014,78
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		75 000,00	28 609,83		46 390,17
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 000,00	28 609,83		46 390,17
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		75 000,00	38 534,31	0,00	36 465,69
Pour information		378 056,69			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV ANNEXES

-A-

ELEMENTS DU BILAN

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

CA ARLYSÈRE - VALORISATION DECHETS - CA - 2022

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégories d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnnel)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV
A1.5

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes évènementielles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

NEANT

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux navé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (7)
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Nominal		Capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)			
					Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié (6)	Intérêts	Capital
					Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								
Total									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Objet : Finances – Mise à jour de la durée des amortissements

Rapporteur : **Christian RAUCAZ**

Par délibération n°07 en date du 20 juillet 2017, le Conseil Communautaire fixait les durées d'amortissement, modifiées par délibération n°32 du 25 juillet 2019 et par délibération n°88 du 10 décembre 2020.

Par délibération n°88 du 10 décembre 2020, le Conseil Communautaire mettait à jour la durée des amortissements.

Suite à une remarque de la Trésorerie, il convient de préciser la date d'application de cette délibération.

Les règles de gestion proposées concernant les amortissements sont les suivantes :

- les biens meubles et immeubles sont amortis pour leur coût d'acquisition TTC ou HT si le bien est affecté à un service assujéti à la TVA,
- le calcul des amortissements est effectué en mode linéaire sans prorata temporis à compter de l'exercice suivant l'acquisition,
- tout plan d'amortissement en cours (des Communautés de Communes issues de la fusion) se poursuivra selon ses modalités Initiales jusqu'à son terme, sauf fin d'utilisation du bien (cession, affectation, mise à disposition, réforme ou destruction),
- les biens acquis pour un montant inférieur à 1 000 € TTC seront amortis en une seule année (hors eau ou assainissement),
- les biens eau ou assainissement acquis pour un montant inférieur à 3 000 € TTC seront amortis en une seule année.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante à l'exception toutefois :

- des frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme qui sont amortis sur une durée maximale de 10 ans,
- des frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans,
- des frais de recherche et de développement qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans,
- des brevets qui sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de leur utilisation si elle est plus brève,
- des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans.

Les Communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement.

Les durées d'amortissement proposées sont les suivantes :

Tableau d'amortissement	Durée
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	2
Immobilisations corporelles	
Voitures	5
Camions et véhicules industriels	10
Véhicules de transports collectifs	10
Mobilier	10
Matériel de bureau électrique ou électronique	5
Matériel informatique	4
Matériels classiques	5
Coffre-fort	20
Installations et appareils de chauffage	10
Appareils de levage-ascenseurs	20
Appareils de laboratoire	10
Equipements de garage et ateliers	10
Equipements des cuisines	10
Equipements sportifs	10
Installations de voirie	25
Plantations	20
Autres agencements et aménagements de terrains	20
Bâtiments	40
Installations générales, Aménagement, Agencement	10
Conteneurs/bacs	8
Installations techniques	15
Réseaux assainissements et eau potable	80
Outillages industriels	5
Frais d'étude	5
Subvention d'équipement (si finance des biens mobiliers, du matériel ou des études)	5
Subvention d'équipement (si finance des biens immobiliers ou des installations)	30
Subvention d'équipement transférable	Durée de l'amortissement du bien subventionné

Cette délibération modifiant la durée d'amortissement ne sera applicable que pour les nouveaux investissements à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- acte de la durée des amortissements figurant dans le tableau ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD



AMORTISSEMENTS 2022 BUDGET VALORISATION DES DECHETS 55506

Matr. n°	Autres (N° 01-100)	Matr. n°	Autres (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)
1316	Autres établissements publics locaux	S0001	SUBVENTION OPAC CONTENEUR RI	01/01/2013	10	14 000,00			11 700,00		1 400,00	1 400,00
1318	Autres (corrigé suite mail TP)	S0001-2012	SUBVENTION ADEME MISE EN PLACE RI	01/01/2012	10	29 537,82			26 582,37		2 955,45	0,00
2154	Matériel industriel	M0002-2012-8	Bacs	02/05/2012	10	4 865,06			4 396,57		488,49	0,00
2154	Matériel industriel	M0002-2013-8	Bacs	18/03/2013	10	23 072,72			18 458,17		2 307,27	2 307,27
2154	Matériel industriel	BAC2154-1-2014	Bacs OM & tri 2014	18/03/2014	10	9 120,30			6 364,18		912,00	1 824,12
2154	Matériel industriel	BAC2154-1-2015	Bacs tri	24/03/2015	10	6 217,18			3 730,32		671,72	1 865,14
2154	Matériel industriel	BAC2154-2-2015	Bacs	04/05/2015	10	5 789,46			3 473,68		578,84	1 738,84
2154	Matériel industriel	BAC2154-2-2016	Bacs	08/03/2016	10	1 673,63			836,45		167,00	670,18
2154	Matériel industriel (corrigé suite mail TP)	BAC2154-1-2016	Bacs	08/03/2016	10	464,23			227,17		46,00	191,04
2154	Matériel industriel	BAC2154-3-2016	Bacs	26/04/2016	10	2 614,80			1 307,40		261,48	1 045,92
2154	Matériel industriel	2154-COLONNEVERRE-20	Colonne de verre	18/07/2016	10	11 640,00			5 820,00		1 164,00	4 656,00
2154	Matériel industriel	M0007-2013	Système pesée embarquée	09/08/2013	10	3 518,15			2 814,55		351,82	351,78
2154	Matériel industriel	M0107-2012	Leve container & logiciel	30/04/2012	10	7 534,80			6 027,84		753,48	753,48
2154	Matériel industriel	M0003-2013-L	Leve container	17/07/2012	10	7 534,80			6 781,32		753,48	0,00
2154	Matériel industriel	M0003-2014-L	Leve container	24/06/2014	10	7 560,00			5 292,00		756,00	1 512,00
2154	Matériel industriel	M0004-2015L	Leve container	26/04/2015	10	3 070,24			1 842,55		307,09	921,30
2154	Matériel industriel	M0004-2016L	Leve container	18/05/2016	10	11 471,89			5 735,76		1 147,00	4 589,13
2154	Matériel industriel	M0007-2013-1	Bacs tri	09/08/2014	10	3 458,89			2 421,23		345,89	691,77
2154	Matériel industriel	M0006-2012	Composteurs	08/03/2012	10	1 641,39			1 477,26		164,13	0,00
2154	Matériel industriel	M0001-2012-C	Composteurs	03/09/2012	10	2 057,60			1 851,84		205,76	0,00
2154	Matériel industriel	COMPOSTEUR2154-2013	Composteurs	29/11/2013	10	1 730,37			1 268,23		230,00	232,14
2154	Matériel industriel	COMPOSTEUR2154-2015	Composteurs	26/03/2015	10	2 102,40			1 261,44		210,24	630,72
2154	Matériel industriel	COMPOSTEUR 2017	Composteurs	31/12/2017	10	520,92			208,28		52,00	260,54
2154	Matériel industriel	2017BAC2154	Bacs tri & OM	05/04/2017	10	9 892,58			3 957,04		989,26	4 946,28
2154	Matériel industriel	BAC21542016 BIS	COMPLEMENT FICHE BAC2154-2-2016	06/08/2020	5	1 925,22			385,00		385,00	1 155,22
2154	Matériel industriel	BAC21542016 BIS	COMPLEMENT FICHE BAC2154-1-2016	06/08/2020	5	2 997,60			599,00		599,00	1 799,60
21750	Installations à caractère spécifique	10002	Composteur OPAC Ste Hélène (N°TP MAD003)	01/01/2014	10	1 040,04			801,01		78,00	156,03
21753	Installations à caractère spécifique	10001	Container Ste Hélène (N°TP MAD003)	01/01/2014	10	142 138,11			110 156,67		10 660,00	21 321,44
21753	Installations à caractère spécifique	10003	Panneau vidéo surveillance(N°TP MAD001)	01/01/2014	10	801,76			621,25		60,00	120,51
2188	Autres	2188-1-2013	MULTITESTEUR DIGITAL FOURNITUR	30/09/2013	10	179,82			143,85		17,98	17,99
2188	Autres	HCS/2018/MAT.DIVERS/0	Bacs tri & OM	31/12/2018	10	2 756,83			827,05		275,68	1 054,10
2188	Autres	HCS/2018/MAT.DIVERS/0	Bacs	31/12/2018	10	4 839,12			1 450,82		483,00	2 905,30
2188	Autres	HCS/2018/MAT.DIVERS/0	CSE Ste Hélène	02/10/2018	10	13 010,40			3 703,12		1 301,04	7 806,24
2188	Autres	HCS/2018/MAT.DIVERS/0	BACS	31/12/2018	10	9 348,36			2 804,51		934,84	5 609,01
2188	Autres	HCS/2019/MAT.DIVERS/0	Bacs et débris	01/01/2020	10	1 023,36			1 002,24		1 002,24	8 018,88
											32965,28	

Matr. n°	Autres (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)	Lib. (N° 01-100)
13016	2022	1 400,00	010807
13018	2022	2 955,45	010807
20154	2022	13 797,05	010807
201750	2022	10 796,00	010807
20188	2022	4 014,78	010807
			32965,28

Albertville le 25/10/2022
Frédéric BURNIER FRAMBORET
Vice Président



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 400,00	I 4 355,45
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 400,00	4 355,45
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 400,00	4 355,45
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 355,45	0,00	0,00	4 355,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		75 000,00	III 38 534,31
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	9 924,48
10222	FCTVA	0,00	9 924,48
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		75 000,00	28 609,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28154	Matériel industriel	75 000,00	13 797,05
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	10 798,00
28188	Autres	0,00	4 014,78
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	38 534,31	0,00	378 056,69	0,00	416 591,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 355,45
Ressources propres disponibles	IV 416 591,00
Solde	V = IV – II (3) 412 235,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0.00	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0.00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

NEANT

-B-

ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	825 831.51
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

NEANT

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
	8018 Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	TOTAL				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

NEANT

-C-

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022 - REOM

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIFS POURVUS	DONT TNC
Administratif				
Adjoint administratif	C	1	1	0
Nombre total :		1	1	0
Technique				
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	2	0
Nombre total :		2	2	0
TOTAL		3	3	0

(2) SECTEUR

- ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 loi du 26 janvier 1984)
- FIN : Financier
- TECHN : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 loi du 26 janvier 1984)
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
- COM : Communication
- S : Social (dont aide social)
- MS : Médico-social
- MI : Médico-technique (dont laboratoires)
- SP : Sportif
- CULT : Culturel (dont enseignement)
- ANIM : Animation
- RS : Restaurant scolaire
- ENT : Entretien
- CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

NEANT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

NEANT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	83 417 079,55	64 041 927,30	0,00	64 041 927,30
RECETTES	83 417 079,55	68 738 893,38	0,00	68 738 893,38
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 545 322,11	5 821 267,57	2 494 167,00	8 315 434,57
RECETTES	12 545 322,11	7 328 968,36	724 034,57	8 053 002,93

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET HALLE OLYMPIQUE / Numéro SIRET : 20006899700069				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 764 779,94	1 402 626,25	0,00	1 402 626,25
RECETTES	1 764 779,94	1 579 559,60	0,00	1 579 559,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 811 994,84	17 127 964,77	82 970,31	17 210 935,08
RECETTES	18 811 994,84	17 501 517,73	49 822,00	17 551 339,73

BUDGET EQUIPEMENTS AQUATIQUES / Numéro SIRET : 20006899700051				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 313 993,63	2 246 351,55	0,00	2 246 351,55
RECETTES	2 313 993,63	2 140 344,61	0,00	2 140 344,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	292 016,84	209 810,89	51 611,63	261 422,52
RECETTES	292 016,84	230 381,69	0,00	230 381,69

BUDGET ZAE LAVANCHES / Numéro SIRET : 20006899700119				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	644 694,45	560 005,40	0,00	560 005,40
RECETTES	644 694,45	565 681,49	0,00	565 681,49
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	638 738,07	585 892,49	0,00	585 892,49
RECETTES	638 738,07	575 703,73	0,00	575 703,73

BUDGET ZAE TETRAPOLE / Numéro SIRET : 20006899700101				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 863 808,00	2 552 202,81	0,00	2 552 202,81
RECETTES	2 863 808,00	2 741 736,92	0,00	2 741 736,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 737 814,16	2 423 000,94	0,00	2 423 000,94

BUDGET ZAE TETRAPOLE / Numéro SIRET : 20006899700101				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	2 737 814,16	2 522 337,89	0,00	2 522 337,89

BUDGET VALORISATION DECHETS / Numéro SIRET : 20006899700036				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 021 214,87	820 957,07	0,00	820 957,07
RECETTES	1 021 214,87	830 186,96	0,00	830 186,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	453 056,69	65 945,80	0,00	65 945,80
RECETTES	453 056,69	38 534,31	0,00	38 534,31

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 20006899700044				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 554 369,84	6 307 268,56	0,00	6 307 268,56
RECETTES	11 554 369,84	10 120 677,76	0,00	10 120 677,76
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 177 142,56	4 086 840,15	579 870,24	4 666 710,39
RECETTES	6 177 142,56	3 558 975,97	0,00	3 558 975,97

BUDGET STATION SERVICE / Numéro SIRET : 20006899700077				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 236 768,46	1 113 406,01	0,00	1 113 406,01
RECETTES	1 236 768,46	1 200 228,66	0,00	1 200 228,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 295,99	20 785,97	0,00	20 785,97
RECETTES	48 295,99	16 515,00	0,00	16 515,00

BUDGET TRANSPORTS REGIE EAU POTABLE / Numéro SIRET : 20006899700093 20006899700150				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 763 293,55	11 918 704,63	0,00	11 918 704,63
RECETTES	14 763 293,55	13 524 854,76	0,00	13 524 854,76
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 826 229,29	2 352 953,67	1 314 044,76	3 666 998,43
RECETTES	4 826 229,29	2 356 345,99	0,00	2 356 345,99

BUDGET DSP EAU POTABLE / Numéro SIRET : 20006899700135				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 584 666,61	335 289,25	0,00	335 289,25
RECETTES	1 584 666,61	389 857,73	0,00	389 857,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	463 777,01	238 583,42	0,00	238 583,42
RECETTES	463 777,01	298 233,12	0,00	298 233,12

BUDGET AERODROME ALBERTVILLE / Numéro SIRET : 20006899700168				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	174 280,33	105 548,33	0,00	105 548,33
RECETTES	174 280,33	79 595,88	0,00	79 595,88
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 471,06	24 685,18	19 950,00	44 635,18
RECETTES	45 471,06	33 599,45	0,00	33 599,45

BUDGET MAISON DE LA SANTE LA BATHIE / Numéro SIRET : 20006899700176				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	59 700,00	36 974,30	0,00	36 974,30
RECETTES	59 700,00	59 620,94	0,00	59 620,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	957 339,95	35 866,77	4 283,11	40 149,88
RECETTES	957 339,95	824 263,95	132 563,00	956 826,95

BUDGET RESTAURANT HALLE OLYMPIQUE / Numéro SIRET : 20006899700184				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	55 125,00	27 201,00	0,00	27 201,00
RECETTES	55 125,00	55 125,00	0,00	55 125,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	54 399,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	54 399,00	27 199,00	0,00	27 199,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	121 453 774,23	91 468 462,46	0,00	91 468 462,46
RECETTES	121 453 774,23	102 026 363,69	0,00	102 026 363,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 051 597,57	32 993 597,62	4 546 897,05	37 540 494,67
RECETTES	48 051 597,57	35 312 576,19	906 419,57	36 218 995,76
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	169 505 371,80	124 462 060,08	4 546 897,05	129 008 957,13
TOTAL AGREGE DES RECETTES	169 505 371,80	137 338 939,88	906 419,57	138 245 359,45

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

-D-

ARRETE ET SIGNATURES

Albertville, Allondaz, Braufort, Buvillard, Cèzeles, Corles, Gilly, Colosse, Crest-Volant, Essarts-Bas, Flomet, Fontaines, Gilly-sur-Isère, Grévy-sur-Isère, Grignas, Haute-Luce Les Salles, La Rivière, Le Gireux, Marthod, Mornay, Montallier, Monthon, Notre-Dame-de-Belfort, Notre-Dame-de-Villiers, Pallud, Plancheville, Quilze, Ragnieu, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Solaire-Vilal, Thônessy, Toussaint, Tressin-la-Joaze, Ugné, Yendouy, Yvernoz, Arvey, Villard-sur-Doron

Le Compte Administratif 2022 de la Régie à autonomie financière « Valorisation des déchets » de la Communauté d'Agglomération Arlysère a été présenté par Christian RAUCAZ lors de la séance ordinaire du Conseil Communautaire convoquée le 22 juin 2023 qui s'est déroulée le Jeudi 29 juin 2023 à 18h00 à la Halle Olympique à ALBERTVILLE (Savoie).

Effectif réel	:	72		
Nombre de délégués présents	:	69	dont	46 titulaires et 3 suppléants
Nombre de délégués représentés	:	64		
Nombre de suffrages exprimés	:	63	Vote pour	: 63
			Vote contre	: 0
			Abstentions	: 0

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature that appears to be 'RAUCAZ'.

Les membres du Conseil Communautaire

A large area filled with numerous handwritten signatures and initials in blue ink, representing the members of the Communautaire Council.

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la publication le 29/06/23 et de la transmission en Sous-Préfecture d'Albertville le 04/07/23

